Macron met les bibliothèques au centre de sa politique culturelle

Le gouvernement veut favoriser les ouvertures des établissements le dimanche

Emmanuel Macron ne quitte plus Françoise Nyssen. Surtout lorsqu'une personnalité connue de la société civile est associée à l'une de ses promesses culturelles de campagne. Mardi 13 février, le président de la République organisait, à l'Elysée, la signature de la convention sur le futur « loto du patrimoine » en présence de sa ministre de la culture et de l'animateur Stéphane Bern.

Mardi 20 février, à la médiathèque des Mureaux (Yvelines), le chef de l'Etat devait accompagner la locataire de la rue de Valois pour la remise officielle du rapport sur les bibliothèques, rédigé par leur ami commun, l'académicien Erik Orsenna, avec le concours de Noël Corbin, inspecteur général des affaires culturelles. L'occasion de présenter les premières mesures en faveur d'un « plan bibliothèques ».

Un « tour de France » de trois mois Désigné par Françoise Nyssen *« ambassadeur de la lecture »* en juin 2017, l'écrivain a mené pendant trois mois un « tour de France » des lieux de lecture publique. Cette mission bénévole se voulait un préalable à la mise en œuvre de l'engagement présidentiel d'étendre les horaires des bibliothèques en soirée et le week-end afin de renforcer *« la culture de proximité »* et de lutter contre *« la ségrégation culturelle »*, thème cher à la ministre de la culture.

La lecture publique, c'est d'abord des chiffres impressionnants : 16 500 lieux (7700 bibliothèques, 8800 points d'accès aux livres), 38 000 agents et 82 000 bénévoles, 1,7 milliard de dépenses pour les collectivités territoriales, 6,5 millions de mètres carrés soit *« l'équivalent de cent musées du Louvre »*.

En 2016, 40 % des Français de 15 ans et plus se sont rendus dans une bibliothèque et seuls 12 % y empruntent des livres. Si le rapport prône une ouverture plus large, en adéquation avec les rythmes de vie, il formule aussi des propositions pour les transformer en véritable *« maison de service public culturel »*. Car de leur *« voyage au cœur de la France des bibliothèques »*, Erik Orsenna et Noël Corbin ont acquis une conviction : *« Les bibliothèques d'aujourd'hui ne sont plus celles que vous croyez ! »*

AMPLITUDES HORAIRES HEBDOMADAIRES DES BIBLIOTHÈQUES DANS CERTAINES GRANDES VILLES INTERNATIONALES, EN HEURES EN 2012

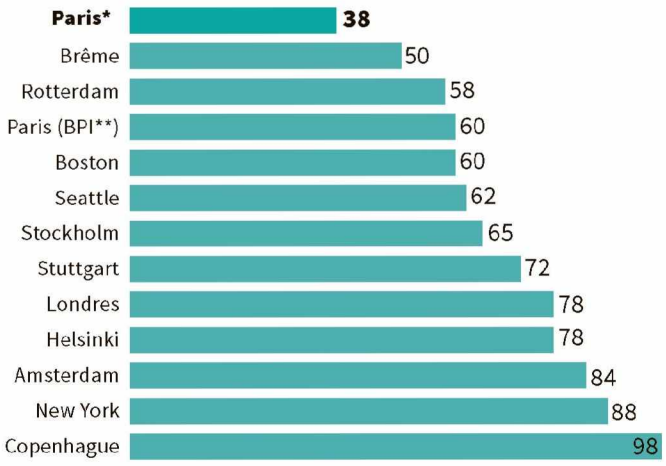

* Moyenne des 10 principales bibliothèques municipales en 2017.
** Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou.
SOURCE : RAPPORT OSENNA-CORBIN, FÉVRIER 2018, MINISTÈRE DE LA CULTURE

Les auteurs du rapport plaident pour que les emplois aidés soient maintenus au sein des bibliothèques

Extension des horaires d'ouverture *« Il faut changer de rythme et d'échelle, ouvrir mieux et plus »*, recommande le rapport. Actuellement, en semaine, l'immense majorité des bibliothèques ferment entre 12 et 14 heures et tôt le soir ce qui pénalise les actifs, les scolaires et les étudiants. Et seuls 130 établissements sont ouverts régulièrement le dimanche. Pour rattraper le retard, il est proposé qu'*« un objectif ambitieux soit fixé »*. S'appuyant sur les comparaisons internationales, le document retient comme *« référentiel »* une ouverture moyenne de 45 heures hebdomadaires pour les villes de plus de 20 000 habitants et de 50 heures pour celles de plus de 100 000 habitants. *« A tout le moins, au moins une bibliothèque devrait être ouverte le dimanche dans toutes les villes de plus de 100 000 habitants. »*

Si le « tour de France » d'Erik Orsenna a concerné les bibliothèques municipales, le rôle des bibliothèques universitaires (BU) n'est pas oublié : *« L'Etat ne peut pas demander aux collectivités locales de faire un effort sans être irréprochable pour ce qui relève de sa responsabilité. »* Or, *« Moins de quinze BU sont ouvertes le dimanche pour 2,5 millions d'étudiants »*, indique le rapport. Et la situation est particulièrement *« critique »* à Paris. Il est donc proposé d'ouvrir deux BU le dimanche dans la capitale dès 2018 et d'envisager *« des espaces de coworking dans des locaux publics habituellement fermés le dimanche »*.

Aide financière aux collectivités *« Pour faire plus, les élus locaux ont besoin de l'aide de l'Etat »*, insiste le document. L'augmentation de 8 millions d'euros de la dotation générale de décentralisation en faveur des bibliothèques – votée dans la loi de finances 2018 – pour les cinq années à venir, devrait permettre de soutenir *« 200 projets d'extension d'horaires »*, calcule le rapport.

Si l'impulsion est réelle, elle est loin d'être suffisante pour financer l'ensemble des coûts (salaires et fonctionnement) induits par une plus large amplitude horaire. Soulignant que les contrats aidés sont *« un chaînon indispensable entre les professionnels et les bénévoles »*, les auteurs du document plaident pour que ces emplois soient maintenus au sein des bibliothèques et suggèrent aussi de faire davantage appel à des étudiants. En outre, ils proposent d'encourager, dans les petites villes, *« la mutualisation de locaux et de personnels d'accueil »* entre les bibliothèques et les agences postales.

Des missions élargies De plus en plus de bibliothèques ne sont plus seulement des lieux où l'on emprunte des livres mais des lieux de vie et d'échanges. Considérant qu'elles sont *« des outils inestimables pour lutter contre les fractures de notre société »*, le rapport préconise de renforcer leur rôle dans l'accès aux pratiques culturelles, la lutte contre l'exclusion numérique, l'aide à l'insertion (en y développant des permanences de Pôle emploi), l'éducation à la lecture (en multipliant les partenariats avec les collèges et lycées).

Le ministère de la culture souhaite aussi qu'au moins une bibliothèque par département soit référente pour l'apprentissage du français, notamment à destination des migrants, et qu'au moins trois bibliothèques par département proposent un module de sensibilisation aux « fake news ». ■

SANDRINE BLANCHARD